

Document d'entrée en relation

Fiche d'information légale — version du 28 juillet 2026

Document adressé à : M. John DOE

1.0 Entreprise et statuts réglementaires

Dénomination sociale : EQUALYS PATRIMOINE

Siège social : 440 Résidence du Bois d'Achelles, 59910 Bondues, France

Forme juridique : SARL au capital de 2 000 EUR

Immatriculation : RCS de Lille n°532 329 265, SIRET 532 329 265 00039, NAF/APE 6622Z

Numéro ORIAS : 11062438 — www.orias.fr

Le document d'entrée en relation est un document réglementaire vous permettant de connaître l'ensemble des informations légales concernant le cabinet EQUALYS PATRIMOINE. À ce titre, ce document vous exposera nos différents statuts, nos assurances, mais aussi les procédures et instances pouvant vous accompagner en cas de litige.

1.1 Catégories d'activités

Les professionnels du conseil en gestion de patrimoine sont tenus d'exercer leurs missions dans le cadre de statuts réglementés, définis par le Code monétaire et financier et contrôlés par les autorités compétentes telles que l'ACPR et l'AMF.

1.1.1 Conseiller en investissement financier

Cette activité réglementée impose la délivrance d'un conseil personnalisé portant sur des instruments financiers ou sur la réalisation d'opérations, dans un cadre strict défini par l'AMF, avec une obligation de transparence, de loyauté et de traçabilité du conseil donné.

1.1.2 Intermédiaire en assurance

Cette activité encadrée par le Code des assurances permet au professionnel, en tant que courtier ou mandataire, de proposer des contrats d'assurance ou de réassurance à ses clients, après avoir analysé leurs besoins et sélectionné des solutions adaptées. — Courtier en opération d'assurance.

1.2 Caractéristiques des catégories d'activités

Conseiller en investissement financier : EQUALYS PATRIMOINE est adhérent à l'association agréée ANACOFI CIF sous le numéro E002617. Association agréée par l'AMF : 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 2. Activité exercée de manière non indépendante.

Courtier en opération d'assurance (COA) : EQUALYS PATRIMOINE est adhérent à l'association agréée ANACOFI Courtage sous le numéro E002617, sous le contrôle de l'ACPR, 4 Place de Budapest, 75346 Paris Cedex 9.

Catégorie B (non lié exclusivement à une ou plusieurs entreprises d'assurance). Niveau de conseil 2 (recommandation personnalisée).

2.0 Assurance responsabilité civile professionnelle

Assureur RC PRO	N° RC PRO	Adresse	
ORIA Finance & Patrimoine	LMIEORIA001-26/OC100002114	18 rue des Colimaçons, 60600 Clermont	
Activités assurées	Par sinistre	Par année	Période
Intermédiaire d'Assurance	1 564 610 €	2 315 610 €	01/01/2026 - 31/12/2026
Conseiller en investissement financier	300 000 €	600 000 €	01/01/2026 - 31/12/2026

Le cabinet travaille avec un ensemble de partenaires principaux (compagnies d'assurance, sociétés de gestion, plateformes de distribution) rémunérés par commission au titre de conventions de distribution. La liste à jour et complète est disponible sur simple demande.

3.0 Mode de facturation et rémunération

Honoraires : la facturation d'honoraires varie selon la nature, le temps et la difficulté de la mission (forfait, taux horaire, ou abonnement). Audit, conseil et suivi : sur la base de 115,00 € HT de l'heure, soit 138,00 € TTC. Chaque demande fait l'objet d'une lettre de mission détaillée et chiffrée, préalablement acceptée par le client.

Commissions : le cabinet peut être rémunéré par rétrocessions de commissions sur les produits souscrits, dans les conditions détaillées dans la lettre de mission (maximum 5 %).

4.0 Politique en matière de durabilité

EQUALYS PATRIMOINE a mis en place un processus de sélection des produits référencés, tenant compte des facteurs de durabilité au sens du règlement (UE) 2019/2088 (SFDR), en particulier le caractère durable au sens SFDR, le caractère durable environnemental au sens de la Taxonomie, et la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité (PAI).

5.0 Traitement des réclamations

Par courrier : 440 Bois d'Achelles, 59910 Bondues — Par courriel : r.bernard@equalyspatrimoine.fr. Accusé de réception sous 10 jours ouvrables maximum, réponse sous 2 mois maximum.

Activité CIF : M. Rémi Bouchez, Médiateur de l'AMF — 17 Place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 2.

Activité COA : Le Médiateur de l'ANACOFI — 92 rue d'Amsterdam, 75009 Paris.

6.0 Traitement des données à caractère personnel

Les données collectées sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle puis archivées 5 ans.

Responsable de traitement : M. Renaud Bernard — r.bernard@equalyspatrimoine.fr.

7.0 Moyens de communication

Réunions physiques, courrier, courriel (adresse personnelle et sécurisée de préférence), téléphone, visioconférence.

8.0 Convention sur la preuve

Conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil et au règlement eIDAS (UE) 910/2014, le présent DER peut être signé électroniquement ; cette signature a la même valeur probante qu'une signature manuscrite sur support papier.

Signature

Le client

M. John Doe

Fait à :

Le :

Signature :

Le conseiller

M. Renaud Bernard

Fait à :

Le :

Signature :